

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

77 HECTARES DE MILIEU NATUREL PROTÉGÉS À PERPÉTUITÉ À VAL-RACINE

Sherbrooke, (24 janvier 2022)

Nature Cantons-de-l'Est est heureux et fier d'annoncer la protection à perpétuité de deux propriétés totalisant 77 hectares sur le territoire de la municipalité de Val-Racine, dans la MRC du Granit. Ce projet a été rendu possible avant tout grâce à la générosité et la volonté de conservation des deux donatrices, Lorraine Plante et Benoîte Dubé.

« Pendant 35 ans, mon conjoint et moi avons aimé et protégé cette terre et sa forêt, ainsi que toute la vie qu'elle renferme. Nous avons toujours eu le souci de maintenir au mieux l'intégrité de ses milieux naturels. En effectuant un don à Nature Cantons-de-l'Est, je m'assure qu'elle sera préservée pour le bénéfice des générations à venir. », explique Lorraine Plante.

« J'ai voulu faire don d'une parcelle de terrain constituée, en grande partie, d'une zone humide et située sur le bord de la rivière Victoria à Val-Racine. Je tenais à ce que ce milieu fragile soit durablement protégé, tout en offrant à la population un accès aux berges de la rivière. Ce projet me tenait à cœur car je suis demeurée, ainsi que ma famille, très attachée à ce village qui m'a vue grandir. L'organisme de conservation Nature Cantons-de-l'Est m'a accompagnée et grandement aidée dans la réalisation de ce projet. », raconte Benoîte Dubé.

La conservation de ces propriétés permet la protection à perpétuité de 7,5 hectares de milieux humides variés et peu perturbés, en plus de protéger divers peuplements forestiers feuillus, mixtes et résineux, incluant une cédrière. Les inventaires écologiques réalisés par Nature Cantons-de-l'Est sur les deux propriétés ont permis d'identifier 51 espèces fauniques les fréquentant, dont la salamandre sombre du Nord, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec, ainsi que l'hirondelle rustique, une espèce menacée au Canada. Les inventaires ont également identifié 34 espèces aviaires, dont 7 sont jugées prioritaires pour la région par le Service Canadien de la faune.

« Ces acquisitions sont une excellente nouvelle pour la conservation de notre biodiversité, indique le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval, M. Benoit Charette. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier accordé par le gouvernement du Québec à Conservation de la nature Canada, dans le cadre du Projet de partenariat pour les milieux naturels, dont plusieurs organismes, comme Nature Cantons-de-l'Est, bénéficient. Félicitations à tous les acteurs impliqués dans cette belle annonce! »

Fait important à noter, le don d'une des deux propriétés a été effectué en faveur de Nature Cantons-de-l'Est et de la municipalité de Val-Racine, qui deviennent donc copropriétaires et partenaires dans la conservation à perpétuité de cette terre.

« La municipalité de Val-Racine est fière d'avoir pu collaborer avec des professionnels de l'environnement tels que Nature Cantons-de-l'Est dans la conservation des milieux naturels de son territoire. Nous remercions évidemment la propriétaire pour le don de sa propriété et son attachement à la municipalité. », souligne Pierre Brosseau, maire de Val-Racine.

« Nature Cantons-de-l'Est poursuit ses efforts de conservation volontaire dans la périphérie du Mont-Mégantic depuis 2015. De voir ces efforts déboucher sur la conservation à perpétuité de ces deux propriétés est évidemment une fierté et un accomplissement pour l'organisme, mais également un grand pas en avant dans la protection des milieux naturels du secteur. Bien évidemment, cette réalisation est rendue possible avant tout grâce à la générosité de nos deux donatrices, à leur engagement envers la protection de la biodiversité, ainsi qu'à la participation de nos différents partenaires. », mentionne Caroline Cloutier, présidente de Nature Cantons-de-l'Est.

Les deux dons ont été reconnus par le programme de Dons écologiques du Gouvernement du Canada. En plus de contribuer à la conservation des milieux naturels, les propriétaires reçoivent donc des avantages fiscaux les rétribuant pour leur engagement envers la biodiversité.

Les partenaires du projet

Ce projet a été rendu possible grâce à la participation de Nature-Action Québec, de Conservation de la nature Canada (CNC) et du gouvernement du Québec, grâce à la subvention de plus de 53 M\$ octroyée par le ministère de l'Environnement et de La Lutte contre les changements climatiques à CNC dans le cadre du Projet de partenariat pour les milieux naturels.

À propos

Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN)

Le Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN) est une subvention de plus de 53 millions de dollars échelonnée sur quatre ans, accordée à Conservation de la nature Canada (CNC) par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il prévoit, par l'établissement de partenariats financiers avec les organismes de conservation de la province, un soutien à la réalisation d'initiatives en vue d'assurer la protection de milieux naturels d'intérêt. Le PPMN vise ainsi à développer et à consolider le réseau québécois d'aires protégées situées en terres privées.

Conservation de la nature Canada

Chef de file en conservation de terres privées au Canada et organisme sans but lucratif, Conservation de la nature Canada (CNC) œuvre à la protection de nos milieux naturels les plus précieux et des espèces qu'ils abritent. Depuis 1962, CNC et ses partenaires ont contribué à la protection de 14 millions d'hectares d'un océan à l'autre, dont plus de 48 000 au Québec. Pour en savoir plus : conservationdelanature.ca.

Nature-Action Québec

Depuis 35 ans, Nature-Action Québec, un organisme à but non lucratif, a pour mission de guider les personnes et les organisations dans l'application de meilleures pratiques environnementales.

L'organisme œuvre avec les municipalités, les entreprises, les organismes communautaires et les citoyens à la réalisation de projets concrets contribuant à améliorer l'environnement, la santé, le bien-être et la qualité de vie de la population québécoise.

Nature Cantons-de-l'Est

La mission de NCE est de protéger et de mettre en valeur le patrimoine naturel des Cantons-de-l'Est, afin de permettre aux générations actuelles et futures de mener une existence harmonieuse fondée sur un environnement sain. Elle favorise la fréquentation des milieux naturels, vise une meilleure connaissance des écosystèmes et de la biodiversité par l'éducation et la sensibilisation, et collabore à des activités de recherche.

Renseignement

Nature Cantons-de-l'Est

819-566-5600

info@naturecantonsdelest.ca

